

Session ordinaire du 23 Octobre 2020

Convocation du 19 Octobre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-trois Octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre SocioCulturel, sous la présidence de Michel Audebert, Maire.

En préambule à la séance du Conseil Municipal, une minute de silence est observée à la mémoire de Mr SAMUEL PATY, professeur d'histoire-géographie en charge de l'enseignement moral et civique au Collège du Bois d'Aulne à Conflans – Sainte-Honorine, assassiné le 16 Octobre lors d'une attaque terroriste.

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à la nouvelle conseillère municipale : Patricia DELAIR

Présents : Michel AUDEBERT, Maire – Emilie BIGRAT, 1^{ère} adjointe – Jean-Luc LEGER, 2^{ème} adjoint – Cyril GRILO, 4^{ème} adjoint – Séverine REY – Florence PETITJEAN – Jean-Claude DELAIR – Patricia DELAIR – Nadine EUDE-COULLON – Loïc NOBILET – Gaëlle FAUCARD – Bertrand FLOURET

Excusés : James PETITJEAN ayant donné pouvoir à Emilie BIGRAT – David TAUBAN ayant donné pouvoir à Cyril GRILO – Corinne LE LIBOUX ayant donné pouvoir à Michel AUDEBERT.

Secrétaire de séance : Florence PETITJEAN

Le compte rendu de la séance du 21 Août est adopté.

Le compte rendu de la séance du 25 Septembre est adopté.

Il est procédé à l'ordre du jour :

1. Election d'une nouvelle adjointe au Maire suite à une démission

Suite à la démission d'Anne Gaëlle DIETTE du Conseil Municipal du poste de 3^{ème} adjointe et le souhait de rester à 4 adjoints, le Maire demande l'élection d'une nouvelle adjointe.

Florence PETITJEAN présente sa candidature. Un vote à main levée est effectué mais ne sera pas validé. Le vote se fait à bulletin secret.

Les assesseurs sont : Emilie BIGRAT et Cyril GRILO

Votants : 15 POUR : 12 Bulletins NUL : 3

Florence PETITJEAN est élue 3^{ème} adjointe au Maire et reprendra les fonctions qu'occupait Anne Gaëlle DIETTE.

2. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2019 (R.P.Q.S.)

Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) : Le service est géré au niveau communal. Il est exploité en régie par le SIAEPAC (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable et Assainissement Collectif). La commune a signé une convention de 5000€ /an pour l'entretien de la STEU avec le SIAEPAC. Le réseau représente 5.2 km linéaire de collecte totale.

Population desservie : seuls les habitants du bourg et de la périphérie proche sont raccordés à notre STEU. La capacité maximale de la STEU est de 950 EH (Equivalent Habitant).

En 2019 le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées était de 77.89% des 380 abonnés potentiels.

Tarification de l'assainissement : Au 01/01/2019 le prix au m³ était de 2.15€. Ce prix est passé à 2.40€ le 01/01/20. Cette augmentation de 0.25 cts a été voté le 12/12/2019 pour contribuer à l'amortissement de la STEU. Le prix d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif pour un logement neuf est 2 400€ et de 550€ pour un logement ancien.

Volumes Facturés :

- Exercice 2018 : 24 515 m³
- Exercice 2019 : 27 399 m³

- Variation en % : + 11.8%

Recettes :

- **Recettes de raccordement :**

- 2018 : 33 600€

- 2019 : 31 200€

- **Redevance eaux usées domestiques :**

- 2018 : 49 733.91€

- 2019 : 57 896.59€

- **Total des recettes :**

- 2018 : 83 333.91€

- 2019 : 89 096.59€

Divers :

- Pas d'épandage des boues en 2019.

- Charges rejetées par l'ouvrage : la capacité de la STEU est de 120 m³ / jour. Par temps sec, 80 m³ de charges arrivent dans la STEU. Lorsqu'il pleut les charges atteignent parfois 400m³ !!!!

Approbation du Conseil à l'unanimité par 15 voix Pour.

3. Transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry

Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence Eau potable à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry à compter du 1^{er} Janvier 2021.

Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence Assainissement collectif des eaux usées à la Communauté des Communes Terres du Haut Berry à compter du 1^{er} Janvier 2021.

Approbation du Conseil à l'unanimité par 15 voix Pour.

4. Désignation des représentants à L'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS (1 titulaire et 1 suppléant)

Michel AUDEBERT se présente au poste de titulaire.

James PETITJEAN se présente au poste de suppléant.

Approbation du Conseil à l'unanimité par 15 voix Pour.

5. Proposition d'achat des murs du commerce

Mr le Maire a fait une proposition d'achat des murs du commerce à la famille GRIFFON pour un montant de 115 000€. Cette dernière a accepté l'offre.

Une étude du projet commercial va donc être proposée à la Chambre de Commerce de Bourges. Coût de cette étude : 1 900€.

Afin de pouvoir déposer le dossier à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour une demande de subventions ; la commune doit trouver un gérant.

Approbation du Conseil à l'unanimité par 15 voix Pour.

6. Aide pour l'achat d'une concession au cimetière

Une famille Vasselaysienne ayant subi un préjudice le jour de l'enterrement de leur enfant, la commune propose de leur verser une aide de 110 € qui correspond au prix de la concession.

Approbation du Conseil à l'unanimité par 15 voix Pour.

7. Fonds Solidarité Logement

La commune contribue dans le cadre d'une convention pluriannuelle, au financement du Fonds de Solidarité Logement, qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées.

Le soutien apporté par le F.S.L à nos administrés en 2019 pour le logement :

- Energie : 1 ménage, pour un montant total de 345€
- Logement : 1 ménage, pour un montant total de 610€

La commune souhaite augmenter ce budget en 2020 soit un total de **1 000€** pour 1 ménage (Energie et Logement).

Approbation du Conseil à l'unanimité par 15 voix Pour.

8. Redevance du m³ d'eau assainie 2021

Face aux problèmes financiers que certains administrés pourraient rencontrer suite à la crise sanitaire actuelle (COVID -19), il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter pour l'année 2021 la redevance assainissement.

Approbation du Conseil à l'unanimité par 15 voix Pour.

9. Questions diverses.

Projet Tutore 2020-2021 :

-La commune de Vasselay pourrait envisager un jour la construction d'un terrain multisports. Trois Etudiants en IUT (Gestion des Entreprises et des Administrations) ainsi que leur professeur vont mener une étude complète sur ledit projet. Cela englobe, une enquête auprès des jeunes habitants afin de mieux cerner leurs attentes, une recherche de financement, l'élaboration du budget, l'élaboration avec l'équipe municipale des grandes lignes du projet (lieu d'implantation, choix du modèle etc.), la recherche d'entreprise et obtention de devis, etc.

Ce projet terminé sera présenté en Conseil Municipal.

-La Sécurité Civile rappelle à M. Le Maire que ce dernier, est membre de la Commission de Sécurité contre les Risques d'Incendies et de Panique dans les Établissements Recevant du Public. La présence du Maire étant obligatoire. Si ce dernier ne pouvait être présent : il devra donner délégation de signatures. Nadine EUDE-COULLON et Loïc NOBILET se sont présentés afin de représenter M. Le Maire.

-Evolution du cimetière : L'hydrologue consulté ayant donné un avis favorable à l'extension, un géomètre viendra la semaine prochaine, poser les dernières bornes manquantes. Il n'y a pas de fouilles archéologiques à entreprendre (DRAC consulté le 17 Septembre). Plusieurs sociétés ont été consultées sur le même cahier des charges pour les devis des travaux.

-La Route de Coulaire a été refaite. Il semblerait que le camion de ramassage des ordures ménagères soit responsable de la dégradation de la route (Manœuvres, demi-tour). L'équipe communale travaille sur une solution afin que le camion puisse manœuvrer.

-Un affaissement de chaussée se crée et s'accroît autour d'un regard Route de St Eloy. Une demande de devis a été demandé à 2 entreprises.

-Le Conseil Départemental confirme le montant d'un fond départemental de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de mutation pour un montant de **21 284.63€**.

M. RICHARD, Chef du service de Gestion de la route informe M. Le Maire que l'absence de pré-signalisation par un panneau d'interdiction : PL de +19 T « en transit » en venant de Bourges sur la RD 944 est un oubli. Des panneaux complémentaires seront prochainement commandés et installés avant la fin de l'année 2020.

Le boulanger d'Allogny se propose pour l'installation d'un distributeur de pains. Rendez-vous est pris avec M. Le Maire.

Les Élections Cantonales et Régionales auront lieu le même jour, il faudra donc 4 bureaux de votes.

Le repas de nos Aînés étant malheureusement annulé, la mairie offrira un colis à ceux qui le souhaitent un colis. Ce colis sera composé de produits provenant de nos entreprises locales.

Pour le moment, 5 Associations ont répondu à la demande d'articles à éditer dans le Trait d'Union.

La salle de motricité de l'École Publique est exposée à des infiltrations d'eau dues en partie à la mauvaise étanchéité du toit.

Mme RENAULT, demeurant 17 Allée de la Marolle, souhaite acquérir une parcelle de terrain en friche (idéalement une bande de 6 à 10 mètres de large sur toute la longueur du terrain). Une demande écrite a été faite à M. Le Maire.

Concernant le PLUI, une question se pose à savoir quel modèle de commune Vasselay pourrait ressembler dans 10 ans en nombre d'habitants.

En 2012 : 1213 Habitants / +6 (2011)	
En 2016 : 1420 Habitants / +10 (2015)	EN 2011 : 1207 Habitants /+30 (2010)
En 2015 : 1410 Habitants /+66 (2014)	En 2010 : 1177 Habitants/ +11 (2009)
En 2014 : 1344 Habitants / +66 (2013)	En 2009 : 1166 Habitants / +10 (2008)
En 2013 : 1278 Habitants / +65 (2012)	En 2008 : 1156 Habitants / +11 (2007)

Le Conseil est d'accord sur une proposition entre 10 à 15 Habitants par an.

Loïc NOBILET explique sa journée en tant que correspondant défense du 16 Octobre à la Caserne militaire, Boulevard Carnot, à Bourges qu'il a pu ainsi visiter avec environ 200 autres correspondants défense des communes du Cher.

Il informe le Conseil que l'Association ONAC (Organisation Nationales des Anciens Combattants) peut intervenir pour la rénovation des monuments aux morts.

Les agents techniques de la commune ont reçu leurs protections auditives individuelles.

Une barrière descellée à Ivry a été remise en état.

De la grave a été déposée sur les bas-côtés de la Route de Coulaire et des trous ont été rebouchés près de la Fontaine aux Dames à Fontland (soit 1 semi complet de grave). Les accotements ont été fauchés, Le Bourg a été nettoyé, le curage des fossés est en cours.

Bertrand FLOURET pose la question sur le nettoyage des avaloires, Route de Bourges. Cela sera prévu après le curage des fossés.

Le sapin de Noël pour le bourg a été commandé ainsi que la nacelle pour les décorations le 3 Décembre.

Des panneaux pour la commune (abimés, manquants ...) ont été commandé pour la somme de : 2213€.

L'Association de Parents d'Élèves a demandé une date de réunion afin de préparer les décorations de Noël. La date est fixée au 6 Novembre à 18h30.

Émilie BIGRAT (1ère adjointe) suggère de faire une photo individuelle de chaque membre du Conseil ainsi qu'une photo de groupe afin de les déposer sur le site internet de la commune.

Jean-Luc LÉGER informe le Conseil que mardi 27 octobre, l'entreprise COLAS interviendra sur les routes de la commune afin de boucher les fissures. Le coût de cette journée se monte à 4 560€ TTC.

Prochain Conseil Municipal le 27/11/2020 à 18h30

La séance est levée à 20H15.